

Le lundi 12 mai 1947

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE— M. LENNARD

ARTICLE DU "GLOBE AND MAIL" TRAITANT DU
NATIONAL COUNCIL FOR CANADIAN-SOVIET
FRIENDSHIP

M. F. E. LENNARD (Wentworth): Je désire soulever une question de privilège. Une dépêche de la Presse canadienne, reproduite dans le *Globe and Mail* de ce matin, nous apprend qu'une réunion d'une journée tenue hier à Ottawa sous les auspices du National Council for Canadian-Soviet Friendship, groupait

...une centaine de délégués, y compris des membres du Parlement, des représentants de la classe ouvrière et d'autres, le professeur Barker Fairly de l'Université de Toronto agissant comme président en l'absence de M. Leslie Roberts, journaliste de Montréal et président du conseil.

En omettant de nommer les membres du Parlement qui figuraient parmi les cent délégués, on porte atteinte à l'honneur des membres de cette Chambre, et je tiens à préciser que je n'étais pas du nombre.

Le très hon. M. MACKENZIE: J'invoque le Règlement. La question de privilège ne se pose nullement. Tout membre du Parlement est libre d'agir comme bon lui semble à l'égard des questions portant sur l'histoire parlementaire ou économique.

M. REID—ARTICLE DE LA "TRIBUNE" DE WINNIPEG

M. THOMAS REID (New-Westminster): Je désire m'expliquer sur un fait personnel. Je relève dans la *Tribune* de Winnipeg un article intitulé: "Un pasteur veut qu'on aménage un gymnase au Parlement à l'usage des députés engourdis". Mes objections portent sur le dernier alinéa où il est fait mention de "Thomas Reid, progressiste conservateur". On m'a dit dans ma vie bien des choses désagréables, monsieur l'Orateur, mais c'est la première fois qu'on m'appelle progressiste conservateur; aussi je tiens à apporter une rectification.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

RENVOI DE CERTAINS CRÉDITS AU COMITÉ
PERMANENT

Le très hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des Anciens combattants) propose:

Que les crédits nos 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56, afférents aux affaires extérieures, qui ont été soumis

au comité des subsides le 4 mars 1947, soient retirés de ce comité et déferés à celui des affaires extérieures, afin qu'il les examine et fasse rapport.

Cette motion est conforme à la pratique suivie l'an passé.

(La motion est adoptée.)

M. GRAYDON: Puis-je demander au ministre si le Gouvernement à l'intention de faire de même, pour les crédits des autres ministères, cette année?

Le très hon. M. MACKENZIE: Cette question s'adresse au premier ministre plutôt qu'à moi.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): L'honorable député devra attendre que chaque ministre fournisse une réponse au nom du ministère qu'il dirige.

ARMÉE CANADIENNE

DÉCORATIONS—À PROPOS D'UN ORDRE DE DÉPÔT DE
DOCUMENT LE 30 AVRIL

L'hon. BROOKE CLAXTON (ministre de la Défense nationale): Le 30 avril, la Chambre a transformé en ordre de dépôt de document une question de l'honorable député de Nanaïmo (M. Pearkes). La question initiale, telle qu'elle a été inscrite aux *Procès-verbaux*, se rapportait uniquement à des décorations remises à des membres de l'armée et, malgré une précision qui paraît au compte rendu, le document déposé ne vise que l'armée de terre. Je dépose donc un document complémentaire contenant la liste des décorations étrangères accordées à des membres des autres armes.

LOI DES INDIENS

ADOPTION DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
SPÉCIAL

M. D. F. BROWN (Essex-Ouest) propose l'adoption du troisième rapport, présenté le 7 mai dernier, du comité spécial du Sénat et de la Chambre des communes nommé pour continuer et terminer l'examen de la loi des Indiens.

(La motion est adoptée.)

REMANIEMENT DE LA CARTE ÉLECTORALE

PÉTITION CONTRE L'INCLUSION DU DISTRICT DE
MACKENZIE DANS LA CIRCONSCRIPTION DU
YUKON

M. GEORGE BLACK (Yukon): On voudra bien me permettre de déposer une pétition adressée à la Chambre des communes du Canada en parlement assemblée et dans laquelle des Canadiens et des sujets britanniques domi-